



UN LOGO POUR LA CCLL

La communication joue aujourd'hui un rôle essentiel, d'où le besoin pour le territoire Loue Lison de se doter d'une identité visuelle à travers la création d'un logo.

Les élus ont proposé aux 4 collèges du secteur de travailler sur des esquisses fin 2017. Au regard des 66 propositions reçues, 5 ont été présélectionnées et retravaillées par une graphiste.

Au final, 3 propositions finalisées ont été soumises aux conseillers communautaires le 12 mars 2018. Une large majorité s'est dessinée pour le logo désormais utilisé sur les différents supports de communication, à commencer par ce bulletin.

Un grand merci aux collègues participants : le collège Félix Gaffiot de Quingey, le collège Pierre Vernier d'Ornans, le collège Sacré-Cœur d'Amancey et le collège Sainte Marie - Saint Michel d'Ornans. Et félicitations à Sacha Bolard dont le travail a servi de base pour le logo retenu.



Les trois logos proposés aux élus



Après des vacances et un début d'automne particulièrement chauds et rudes pour nos cours d'eau, signe que notre climat change, la rentrée coïncide avec le deuxième numéro du bulletin de la Communauté de Communes Loue Lison. Consacré en grande partie au développement économique, ce numéro vous expose plus en détail une des priorités de notre collectivité : la bonne santé et le dynamisme du tissu économique, touristique compris.

Voilà pourquoi la communauté de communes s'est clairement positionnée comme partenaire des acteurs économiques pour les soutenir et leur donner les conditions optimales pour développer leurs activités. Continuer à proposer des terrains viabilisés dans des zones d'activités à prix attractif, donner un coup de pouce financier pour les projets immobiliers et matériels des entreprises, voici les objectifs concrets mis en place dès cette année. Un agent a aussi été missionné pour être à l'écoute des porteurs de projet et les accompagner, en particulier pour les aider à y voir plus clair face à la multitude d'aides proposées par la Région et les structures parapubliques. Par ailleurs, lors du dernier conseil communautaire, les élus ont voté les bases de la Contribution Foncière des Entreprises qui seront harmonisées sur trois ans. Le choix de bases modérées est un signe supplémentaire du soutien des élus au tissu économique.

Je n'oublie pas le lien avec le programme LEADER qui comporte des enveloppes accessibles aux projets touristiques et économiques sur le territoire. L'action de la communauté de communes se veut être le levier pour ouvrir la porte de ces aides européennes lorsque les autres dispositifs en place ne permettent pas de les activer.

Unaniment, les élus communautaires ont saisi l'importance de ce secteur pour l'avenir : la richesse du territoire se construit grâce au développement de l'économie locale. Les richesses ainsi créées contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants et à générer des actions en faveur de nos espaces naturels si fragiles.

Rentrée est aussi synonyme de démarrage pour une part des actions de la CCLL : c'est la rentrée socio-culturelle avec une résidence d'artistes en octobre ou encore le début d'une nouvelle saison pour les écoles de musique. La collectivité continue à les appuyer tout en avançant sur la définition de l'intérêt communautaire de certaines de ses compétences, une réflexion en cours et qui sera arrêtée d'ici la fin de l'année. La rentrée correspond enfin à une projection pour construire l'an prochain : il est déjà temps de se pencher sur les orientations budgétaires, premiers pas vers le budget 2019.

Je vous donne d'ores-et-déjà rendez-vous pour le prochain bulletin de la CCLL.

Jean-Claude GRENIER,
Maire de l'Hôpital-du-Grosbois,
Président de la Communauté de Communes Loue Lison

INFORMATIONS PRATIQUES

03 81 57 16 33
contact@cclouelison.fr

Les comptes-rendus des conseils communautaires et les délibérations sont disponibles sur le site internet www.cclouelison.fr

Pôle d'Ornans (siège)

7 rue Édouard Bastide, 25290 ORNANS

Pôle d'Amancey

13 rue du Four, 25330 AMANCEY

Pôle de Quingey

12 rue Calixte II, 25440 QUINGEY

L'économie, au cœur du territoire

ÉCONOMIE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le développement économique renferme de nombreuses dimensions. Pour appliquer sa compétence développement économique, la C.C.L.L. n'en prend qu'une partie :

- les étapes de la vie d'une entreprise (industrie, artisanat, commerce, service)
- certaines infrastructures comme l'arrivée progressive du très haut débit sur le territoire.
- le tourisme, compte tenu des potentiels présents (source du Lison, vallée de la Loue, Courbet, Saline...).

Pour les autres aspects comme l'agriculture, la foresterie, la santé, les transports, l'emploi et la formation..., la C.C.L.L. se positionne davantage comme un partenaire d'autres organismes compétents.

Développer l'économie, c'est avant tout encourager les entreprises à s'implanter sur le territoire, leur donner les conditions optimales pour se développer.

Mais il y a aussi la question de la visibilité des savoir-faire et des services et des commerces de proximité, le tout en prenant en compte les spécificités du territoire.

QUELQUES CHIFFRES :

Répartition des emplois par secteurs	
Agriculture – sylviculture – pêche	14 %
Industrie	11 %
Construction	12 %
Commerce	12 %
Transports, services, divers	36 %
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	15 %

- Plus de 2300 entreprises sur la C.C.L.L.
- 11 500 actifs sur les 25 000 habitants
- Presque 7000 emplois sur le territoire
- 820 demandeurs d'emploi recensés en décembre 2017

Source : Pôle Emploi

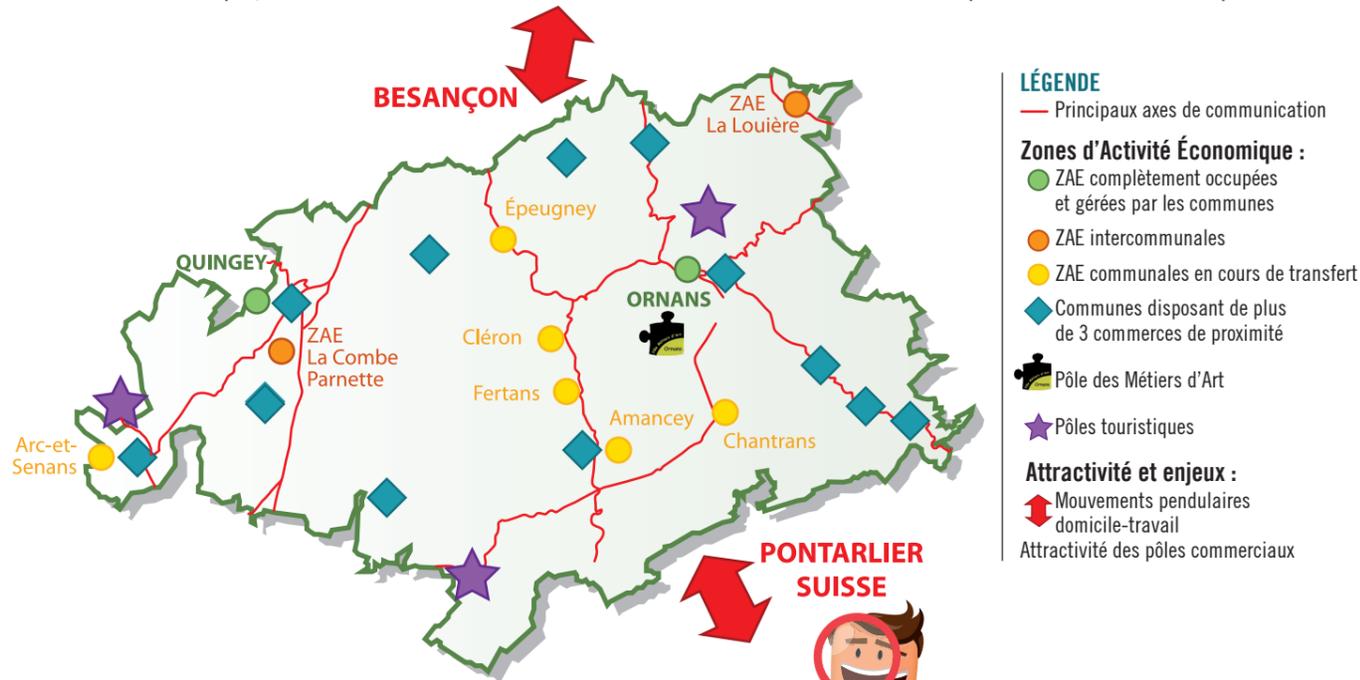


ÉCONOMIE ET C.C.L.L. : UNE HISTOIRE DE COMPÉTENCE ET D'ENJEUX

L'économie est souvent assimilée au moteur d'un territoire. Comprenant l'emploi, les infrastructures, le système de santé..., son développement est plus cadré depuis le 1^{er} janvier 2017.

Le législateur a redistribué les cartes en fléchant deux collectivités désormais compétentes en la matière : la Région et l'intercommunalité. Ainsi, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) ont vu une montée en charge de leur compétence initiale, devenant les premiers interlocuteurs du monde économique sur leur territoire.

La C.C.L.L. a en charge l'aménagement des zones d'activité, peut attribuer des aides et s'occupe de la promotion touristique via l'Office de Tourisme Destination Loue Lison. La région définit les orientations globales à travers un Schéma de Développement Économique, d'Internationalisation et d'Innovation (S.R.D.E.I.I.) et a créé des dispositifs d'aide aux entreprises.



LÉGENDE

- Principaux axes de communication
- Zones d'Activité Économique :**
 - ZAE complètement occupées et gérées par les communes
 - ZAE intercommunales
 - ZAE communales en cours de transfert
 - ◆ Communes disposant de plus de 3 commerces de proximité
- Pôle des Métiers d'Art
- ★ Pôles touristiques
- Attractivité et enjeux :**
 - ↕ Mouvements pendulaires domicile-travail
 - ▲ Attractivité des pôles commerciaux

DU FONCIER POUR LES ENTREPRISES

Les activités économiques ne sont pas toujours compatibles avec un voisinage résidentiel : bruit, passage de poids-lourds... C'est pourquoi communes et communautés de communes ont aménagé des zones spécifiques destinées à accueillir des entreprises. Les terrains viabilisés constituent des Zones d'Activités Économiques (Z.A.E.) et sont vendus à des prix attractifs.



LA C.C.L.L. COMPTE DEUX Z.A.E. : Celle de La Louière à L'Hôpital-du-Grosbois et celle de La Combe Parnette sur Lavans-lès-Quingey et Pessans. Des parcelles sont toujours disponibles sur ces zones.

LES CRITERES D'UNE Z.A.E. INTERCOMMUNALE :

- zone d'au moins 3 parcelles
- présence d'au minimum 2 entreprises
- continuité géographique
- résultat d'une opération d'aménagement
- volonté publique, actuelle ou future, d'un développement coordonné

LE TRANSFERT DES Z.A.E. : 6 zones, aujourd'hui propriété des communes, répondent aux critères et seront donc reprises par la C.C.L.L. : Amancey, Arc-et-Senans, Chantrans, Cléron, Épeugney et Fertans. Les conditions de ce transfert sont en cours de négociation.



Visite des élus sur la ZAE La Louière le 24 juillet dernier pour faire le point sur les parcelles disponibles et les projets en cours.

TOUT UN PANEL D'ACTEURS POUR L'ÉCONOMIE

Outre les entreprises, les organismes de santé..., de multiples acteurs touchent de près à l'économie. Leurs actions combinées à celles de la C.C.L.L. et la Région forment le paysage du développement économique du territoire Loue Lison :

• L'Agence Économique Régionale

Bras armé de la Région, elle promeut la région pour attirer les entreprises, accompagne les entreprises et territoires dans des missions d'ingénierie et assure le relais pour animer l'écosystème économique.

• Les chambres consulaires

La Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat sont des partenaires des entreprises, des appuis pour leur développement. Elles les représentent auprès des pouvoirs publics. Le 1^{er} octobre dernier, la C.C.L.L. et la C.C.I. ont signé une convention pour mener des actions conjointes au plus près des entreprises.

• Pôle Emploi

Deux approches sont cultivées par ce service public tourné vers l'emploi : les demandeurs d'emploi pour les informer et les orienter vers les demandes, et les entreprises afin de déployer des outils visant à optimiser leurs recrutements.

• Doubs La Fibre

Le déploiement du très haut débit, via le FTTE (Fiber To The Enterprise) puis la fibre, est en cours sur le territoire avec un calendrier allant jusqu'en 2021. Contact Doubs la Fibre : Guy VOIZENET guy.voizenet@dsp-doubs-thd.fr - 09 70 02 07 61

• Les UCIA

Ce sont les associations qui rassemblent des entreprises : Acc'Or et Top Mode sur le secteur d'Ornans, Udeval sur Quingey ou encore l'Amicale des Commerçants et Artisans d'Arc-et-Senans et environs. Elles contribuent entre autres à l'animation de la vie économique avec des opérations commerciales et des manifestations.

Réunion d'information sur le très haut débit



Des services aux habitants pour l'emploi : Voir rubrique « Des services à votre écoute » > Page 4



Plus d'informations sur www.cclouelison.fr



UN SOUTIEN AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Deux collectivités sont compétentes pour délivrer des aides aux entreprises. La C.C.L.L. a défini ses modalités pour apporter une aide à l'immobilier d'entreprise début 2018 et la Région dispose de plusieurs dispositifs en fonction du type de projet (achat de matériel, embauche, innovation...). Ces aides sont régies par des critères d'éligibilité et nécessitent le dépôt d'un dossier avant l'engagement des dépenses liées au projet. Plusieurs organismes disposent d'agents dont la mission est d'accompagner les entreprises volontaires ayant des projets à développer.

CONTACTS :

• **Communauté de Communes Loue Lison**
M. Philippe MARECHAL, Vice-Président en charge du développement économique et M. Remi MARTIN : 03 81 86 58 38 r.martin@cclouelison.fr

• **Agence Économique Régionale**
M. Yassine HAMIDOUCHE : 06 83 74 05 03 yhamidouche@aer-bfc.com

D'autres organismes sont susceptibles de donner des coups de pouce et leur soutien prend plusieurs formes :

- subventions
- avances remboursables
- prêts d'honneur
- crédits d'impôt
- exonérations de charges
- rabais sur le prix de vente de terrain...



Les premières conventions d'aides à l'immobilier ont été signées le 24 juillet dernier



En bref...

LE CHAPITEAU 39.01 # SAISON 2 À AMANCEY

Pour la deuxième année consécutive, le chapiteau 39.01 de la Compagnie Ordinaire d'Exception s'est installé à Amancey du 11 avril au 30 juin 2018, afin de proposer une saison culturelle très riche en événements.

Au programme, les visiteurs ont pu assister à des spectacles, des concerts, participer à des soirées conviviales, des stages de magie et bien d'autres. Des événements thématiques et caritatifs se sont également montés comme la Nuit de l'Agroécologie, Ride for Autism, Concert pour soutenir Sacha, les dimanches relax... Le conseil communautaire du 7 juillet s'est même tenu dans cet espace unique. Au total, près de 3 500 personnes se sont installées sur les gradins pendant cette saison.

La programmation a rencontré un vif succès auprès des écoles de la CCLL qui sont venues en nombre assister à au moins un des 5 spectacles proposés spécialement pour elles : Amancey, Déservillers, Eternoz, Mérey-sous-Montrond, Epeugney, Charnay, Chantrans, Reugney. Soit 800 spectateurs scolaires au final.



Ce projet a pu voir le jour grâce à la Mairie d'Amancey, et au Contrat de Coopération Culturel signé entre le Département du Doubs et la Communauté de Communes Loue Lison. Une réflexion est en cours pour accueillir une nouvelle fois le 39.01 en 2019 mais dans une autre commune du territoire.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

La Communauté de Communes Loue Lison met à votre disposition une collecte gratuite des encombrants ménagers deux fois par an dans votre commune. Les déchets concernés par cette collecte sont ceux que vous ne pouvez emmener à la déchetterie Sybert par vos propres moyens : gros électroménager, meubles, matelas, canapés, pneus de véhicule léger, ...



Les encombrants devront être sortis la veille au soir sur les trottoirs. Retrouvez les consignes à respecter et la date de la prochaine collecte des encombrants dans votre village sur le site de la CCLL : www.ccllouelison.fr

ANNE-CHARLOTTE AGGREY REJOINT L'OFFICE DE TOURISME



« J'ai souhaité rejoindre l'Office de Tourisme Destination Loue Lison pour participer à la valorisation de ce beau territoire qui bénéficie d'un potentiel touristique très important ».

Voilà ce qui a motivé Anne-Charlotte Aggrey à rejoindre l'équipe de l'office depuis le 5 février dernier pour occuper le poste de directrice.

Elle succède à Annabelle Vida qui dirigeait la structure depuis huit ans. Anne-Charlotte Aggrey revient dans sa région d'origine après avoir travaillé au Togo, au Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes puis à l'Office de Tourisme et de la Culture de la ville du Boulou.

Bienvenue à elle.

Plus d'informations sur les missions de l'Office de Tourisme : www.destinationlouelison.com

Pour retrouver toutes les informations sur la Communauté de Communes Loue Lison :

www.ccllouelison.fr  Communauté de Communes Loue Lison

Mentions légales : Éditeur : Communauté de Communes Loue Lison, 7 rue Edouard Bastide, 25290 Ornans / Responsable publication : M. Jean-Claude Grenier et commission communication / Création graphique : emisir.com / Impression : SimonGraphic / Photos : CCLL - Photo de couverture : Jacques LHOMMEE / Publié à 13 000 exemplaires gratuits

DES SERVICES À VOTRE ÉCOUTE



• ADIL : Un outil au service du public et des acteurs de l'Habitat

L'ADIL offre aux habitants du Doubs un conseil juridique, financier et fiscal personnalisé sur toutes les questions relatives au logement et une connaissance de l'offre de logements, des loyers.

Rens. & rendez-vous ADIL : 03 81 61 92 41

À la Maison des Services d'Ornans :

Permanence juridique sur rdv, le 3^e mardi du mois de 14h à 17h.

À la mairie de Quingey :

Permanence juridique sur rdv le 3^e mercredi du mois de 9h à 12h.
Permanence du conseiller info énergie sur rdv : 1^{er} mercredi du mois de 9h à 12h.

• Réseau Parrainage : pour trouver un emploi

Vous recherchez un emploi ? Vous pouvez rencontrer des entrepreneurs et des professionnels de terrain qui vous aideront dans cette recherche :

- travail sur les Techniques de Recherche d'Emploi (CV, lettre de motivation...)
- prises de contact avec des chefs d'entreprises - ciblage d'entreprises...

Rendez-vous aux permanences en mairies d'Ornans ou de Quingey.

• MISSION LOCALE

Elle accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire pour les aider à s'orienter et s'insérer.

À la Maison des Services d'Ornans :

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. 03 81 62 16 90

À la Maison des Services d'Amancey :

les mardis matin sur rdv. 03 81 62 16 90

À la mairie de Quingey :

les jeudis sur rdv. 03 81 85 85 61

• CIDFF : entretiens gratuits et confidentiels avec une juriste qualifiée

Pour répondre à vos questions concernant le droit de la famille, les procédures, les droits patrimoniaux, le droit pénal, le droit du travail.

Quelques exemples :

- séparation, divorce, logement familial lors de la procédure de divorce...
- partage des dettes, pension alimentaire...
- autorité parentale, droits de visite et d'hébergement, reconnaissance...
- accès à la justice, aide juridictionnelle...
- démission, licenciement...

Ouvert à tous.

Pour obtenir un rendez-vous, contacter l'UR CIDFF au 03 81 25 66 69. Permanences sur RDV à Ornans, Amancey et Quingey.